Date de génération de ce justificatif : 02/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CAP LUNE – Constitution de société

Référence : L038247

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 30 octobre 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé en date du 23 octobre 2026, à Larmor-Baden. Dénomination : CAP LUNE. Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) Objet : Conseil aux entreprises Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 500 euros divisé en 500 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : Droit de préemption, inaliénabilité de 3 ans. Siège social : 38 Résidence An Avel 56870 Larmor-Baden. Dans les conditions statutaires et légales Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix Ont été nommés : Président : Madame Sandra PARIS 38 Résidence An Avel 56870 Larmor-Baden. Pour avis. Sandra Paris La société sera immatriculée au RCS Vannes.

Consulter cette annonce en ligne